

NIVEAU : 3<sup>ème</sup>

MATIERE : HISTOIRE

## CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



THEME I :

### L'ÉVOLUTION SOCIOPOLITIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE ET DE L'AFRIQUE DU XIX<sup>ème</sup> SIÈCLE A NOS JOURS

#### LEÇON 2 : L'ACCESSION DE LA CÔTE D'IVOIRE A L'INDEPENDANCE.

##### ✓ SITUATION D'APPRENTISSAGE

Les élèves de la classe de 3<sup>è</sup> assistent à la célébration de la fête nationale de la Côte d'Ivoire dans votre localité. Le Préfet de région dans son discours affirme : « L'indépendance que nous célébrons ce jour est le fruit de la lutte anticoloniale d'illustres ivoiriens ». Vous décidez d'en savoir davantage. A partir de divers documents, vous cherchez à identifier les principaux acteurs de la lutte anticolonialiste et à analyser le processus de la décolonisation de la Côte d'Ivoire.

##### INTRODUCTION

Colonie française depuis le 10 mars 1893, des leaders ivoiriens vont mener la lutte pour l'accession à l'indépendance de leur territoire. Plusieurs facteurs vont contribuer à cette marche vers la liberté qui va se faire en plusieurs étapes.

#### 1- LES FACTEURS FAVORABLES A LA MARCHE VERS L'INDEPENDANCE

##### 1-1 Les facteurs internes

- Les anciens combattants indigènes ne croient plus à l'invincibilité de l'homme blanc ;
- Une élite intellectuelle, dont les plus influents sont : **Félix Houphouët-Boigny, Kouamé Binzène, Etienne Djaument, etc**, critiquent le système colonial et luttent pour l'indépendance de la colonie. Elle sera à l'origine de la création des partis politiques ;
- La naissance de syndicats ;
- Le mouvement des femmes, etc.

##### 1-2 Les facteurs externes :

- **Les conséquences de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale** dissipent le mythe de la puissance et de l'invincibilité du blanc ;
- **L'action des « deux super grands » les USA et l'URSS** : Les USA défendent des idéaux de liberté et de démocratie par principe et espèrent trouver dans les nouveaux Etats indépendants, des débouchés commerciaux. Quant à l'URSS, elle veut faire la promotion du « marxisme » et voit l'impérialisme comme une « exploitation de l'homme » ;
- **L'action de l'Eglise** : Après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, l'Eglise dénonce le régime colonial. Elle crée des écoles et des centres de santé, diffuse la fraternité, l'égalité entre les hommes, elle permet la formation des clergés qui vont véhiculer des idées nationalistes dans les colonies ;

- **L'action de l'ONU** : Par ses buts et principes, l'ONU est anti- colonialiste. Elle soutient les mouvements nationalistes ;
  - **L'influence du panafricanisme** : C'est une doctrine qui prône les Etats Unis d'Afrique. Il veut réhabiliter l'Afrique. Ce mouvement est surtout influencé par la doctrine de Gandhi (la non-violence). Les leaders de ce mouvement sont entre autres KWAME NKrumah (Ghana), Jomo Kenyatta (Kenya) ;
  - **La conférence de Bandung en Indonésie (Avril 1955)**
  - **L'accession à l'indépendance de certains pays va encourager les mouvements nationalistes dans leur lutte.**
- Exemples : Inde : 1947, Egypte : 1922, Ethiopie : 1896  
**Il y a aussi certains événements comme la défaite française au Vietnam en 1954.**

## Activité d'application n°1

Complète le texte en utilisant les mots ou groupes de mots suivants :

**Lutte anticolonialiste – action – chambre d'agriculture – discrimination – idéaux politiques – planteurs européens – peuples colonisés.**

Dans la colonie de Côte d'Ivoire, la ..... était favorable aux ..... Face à cette ..... les planteurs africains issus de tribus diverses créent en 1944 un organisme autonome le SAA. Au niveau international l'..... des USA et de l'URSS a été prépondérante à cause de leurs ..... aussi par ses buts et principes l'Onu soutient les .....

D'autres facteurs ont favorisé la ..... en Afrique.

## 2- LES ETAPES DE LA MARCHE VERS L'INDEPENDANCE

### 2-1 LA PERIODE DE L'ESPOIR (1944-1947)

Un certain nombre d'éléments vont concourir à la naissance de l'espoir chez l'élite ivoirienne.

#### 2-1-1 La Conférence de Brazzaville (30 janvier- 8 février 1844) :

A cette conférence dirigée par le Général De Gaulle, des propositions de réformes politiques en faveur des colonies françaises sont faites. Elles promettaient :

- La suppression du travail forcé ;
- Une large représentation des indigènes aux assemblées politiques ;
- L'accès des autochtones à tous les emplois ;
- Le développement de l'instruction en français ;

Aucun africain n'a assisté à cette conférence. Mais les résultats de cette conférence sont décevants pour les africains puisqu'elle écarte toute idée d'autonomie et d'indépendance.

#### 2-1-2 Le Syndicat Agricole Africain (SAA) :

Malgré les déceptions dues à la Conférence de Brazzaville, l'espoir va naître surtout que le gouverneur André Latrille en poste depuis 1943 est un anti- colonialiste et un libéral. Il tente d'appliquer les résolutions de la Conférence de Brazzaville, malgré l'opposition des colons.

C'est ainsi qu'il favorise la création d'un Syndicat Agricole Africain (SAA) en Juillet 1944 présidé par Félix HOUPHOUET BOIGNY.

Le SAA va remporter de très bons résultats :

- le recrutement libre de la main d'œuvre agricole,
- la liberté du travail,
- l'augmentation des salaires des ouvriers agricoles.

**NB** : Quelques fondateurs du SAA : Gabriel Dadié, Marcel Laubhouet, Kwamé Adingra, Fulgence BROU, Félix Houphouët BOIGNY.

### **2-1-3 L'Union Française et la naissance des partis politiques**

#### **2-1-3-1 L'Union Française (U.F.)**

A la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, se déroulent les premières élections pour la mise en place de la future assemblée constituante française. Félix Houphouët- BOIGNY, élu au 2<sup>é</sup> collège en Côte d'Ivoire comme bon nombre d'africains, participe aux travaux de la future constitution qui est adoptée en octobre 1946. Elle met en place l'Union Française qui comprend la France métropolitaine, les départements d'Outre-Mer (Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion...) et les territoires de l'Union française (les colonies françaises d'Afrique et d'Asie).

Cette nouvelle constitution a permis d'obtenir des réformes importantes pour les colonies grâce à l'action des représentants africains avec l'appui du Parti Communiste Français (PCF). Comme résultats, on peut citer :

- la citoyenneté française octroyée à tous les africains,
- la suppression du code de l'indigénat (loi Lamine GUEYE),
- la mise en place d'assemblée territoriale,
- la suppression du travail forcé (loi Houphouët BOIGNY)
- le droit de créer des partis politiques.

Cette constitution présente de nombreuses contradictions. En effet, dans son préambule est affichée l'option de permettre aux colonies de s'administrer librement. Les colonies peuvent évoluer vers leur autonomie. Par contre, l'article 8 de cette constitution en déclarant que la France est une et indivisible, écarte toute évolution des colonies en dehors du cadre français. Ainsi, la tâche s'annonce difficile. Et c'est pourquoi, pour plus d'efficacité dans la lutte, les africains vont s'organiser en partis politiques.

**2-1-3-2 La naissance des partis politiques** (voir tableau des partis politique page 23)

## **2-2 LA LUTTE POUR L'INDEPENDANCE (1947-1950)**

Ayant décidé de mener la lutte pour l'indépendance dans le cadre constitutionnel, le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) s'apparente au Parti Communiste Français (PCF) qui lui apporte une aide considérable. A partir de 1947, le PDCI s'oppose à l'assimilation (le fait d'être intégré à la France). Le succès de ses actions et son apparentement (rattachement) au Parti Communiste Français inquiète la France.

Ainsi, dès fin 1948, la France nomme un nouveau gouverneur, Laurent Péchoux en remplacement de Latrille. Ce dernier est jugé trop libéral et souple pour « casser » le PDCI-RDA dont la force et l'influence inquiètent les colons. Le règne de Péchoux se caractérise par une politique de répression systématique qui dure 3 ans et fait 52 tués du côté africains et plus de 3.000 militants RDA emprisonnés.

### **Quelques exemples :**

- Le **6 février 1949 : arrestation et emprisonnement à Grand Bassam** de 30 membres du PDCI dont 8 membres de la Direction que sont : Jean Baptiste Mockey, Mathieu Ekra, Séri Koré, Lama Kamara, Bernard Dadié, Philippe Vieira, William Jacob, Albert Paraiso. En réponse, la population boycotte les produits européens, les prisonniers font une grève de faim. On aura aussi la célèbre marche des femmes sur Bassam les 23, 24 et 25 décembre 1949 pour obtenir leur libération.
- Tentative d'arrestation de Félix Houphouët-Boigny à Yamoussoukro le **24 janvier 1950**
- Assassinat du Sénateur du PDCI Biaka Boda en **janvier 1950**
- Manifestation du PDCI-RDA le **30 janvier 1950** à Dimbokro suite à l'arrestation du secrétaire général de la sous-section Koné Bamba Ambroise par l'Administration coloniale : 13 morts et 50 blessés
- D'autres troubles ont lieu à **Séguéla, Bouaflé (3morts), Daloa, Korhogo, Abengourou, Divo...**

Vers la fin de l'année 1950, Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et le PDCI- RDA, devant cette répression sauvage de la part de l'administration coloniale, décident d'assouplir leurs revendications. Cela freine la répression coloniale et prépare le terrain à la collaboration.

## **2-3 LA PERIODE DE LA COLLABORATION (1951-1960)**

### **2-3-1 Le désapparentement :**

La période dite de collaboration commence en 1951 et prend fin en 1960. En effet, à partir de 1951, il y a rupture entre le RDA et le Parti Communiste Français à cause de l'impuissance des communistes français et de sa rencontre avec René Pleven et François Mitterrand : **c'est le désapparentement de Félix HOUPHOUËT-BOIGNY** annoncé le 18 février 1951. Péchoux est alors rappelé en France dès 1951. Désormais, le RDA collabore avec l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (UDSR) de François Mitterrand. Dès lors, commence la période de la collaboration. Houphouët-Boigny entre dans le gouvernement

GUY MOLLET en 1956 en tant que Ministre d'Etat (en charge de la santé) et participe à l'élaboration de la loi-cadre avec Gaston Defferre, Ministre des territoires d'Outre-Mer.

### **2-3-2 La loi-cadre :**

Le **23 juin 1956**, le Parlement français vote la loi-cadre qui propose que :

- le gouvernement des colonies soit réservé aux africains (conseils de gouvernement avec pour Président le gouverneur et Vice-président Auguste Denise),

- l'extension des pouvoirs l'assemblée territoriale. Celle-ci dépend de l'assemblée nationale à Paris,

- la généralisation du suffrage universel.

-l'apparition du collège unique, c'est-à-dire que les blancs et les noirs sont sur une même et seule liste d'électeurs.

La loi-cadre ne signifie pas indépendance. Mais elle permet l'accès des noirs aux postes de responsabilité. De Gaulle arrive au pouvoir en 1958 et propose la communauté.

### **2-3-3 De la Communauté franco-africaine à l'indépendance :**

Le général De Gaulle propose une nouvelle constitution qui prévoit la création de territoires autonomes, c'est-à-dire que les africains sont beaucoup plus associés aux affaires de leur pays sauf les finances, la défense, les affaires étrangères.

**Un référendum est organisé le 28 septembre 1958.** A cet effet, toutes les colonies françaises, à l'exception de la Guinée de Sékou Touré votent OUI. La Côte d'Ivoire fait le meilleur score (99,99%).

La Guinée Conakry devient indépendante et la Côte d'Ivoire, République autonome le 4 décembre 1958. Le **30 avril 1959**, Houphouët-Boigny démissionne du gouvernement français et devient premier ministre de la colonie de la Côte d'Ivoire.

Devant la pression de la Communauté internationale et vu le fait que la Communauté franco-africaine donne la possibilité d'évoluer vers l'indépendance, la France accorde l'indépendance à l'Afrique noire française.

Ainsi, le **7 août 1960**, la Côte d'Ivoire est indépendante et est admise à l'ONU. Félix Houphouët-Boigny devient le premier Président de la République de Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire signe des accords de coopération avec la France.

## Activité d'application N°2

Mets une croix dans la case correspondant à la réponse juste.

1	La lutte pour l'indépendance de la Côte d'Ivoire a été menée par :	a- les partis politiques de la métropole. b- le PDCI-RDA. c- la chambre d'agriculture de Côte d'Ivoire.
2	Le gouverneur le plus proche des aspirations des ivoiriens fut :	a- Laurent Péchoux. b- Oswald Durand. c- André Latrille.
3	La marche des femmes sur la prison de Grand-Bassam a eu lieu en :	a- 1946. b- 1949. c- 1950.
4	La loi cadre a été adoptée en :	a- 1954. b- 1956. c- 1958.
5	La loi cadre a été proposée par :	a- François Mitterrand. b- Guy Mollet. c- Gaston Defferre.
6	La constitution de 1958 a institué	a- l'indépendance des territoires africains. b- l'union française. c- la communauté Franco-africaine.
7	Le premier gouvernement de la Côte d'Ivoire a été formé en :	a- décembre 1958. b- avril 1959. c- août 1960.
8	La Côte d'Ivoire est devenue République le :	a- 15 mars 1956. b- 04 décembre 1958. c- 07 août 1960.

### CONCLUSION

Malgré quelques incidents en 1949 et 1950, l'accession de la Côte d'Ivoire s'est déroulée de manière pacifique et progressive grâce à des réformes successives et des compromis.

### ✓ SITUATION D'ÉVALUATION

Tes camarades de classe et toi assistez à une conférence organisée par le club d'histoire-géographie de votre établissement dont le thème est : « la Côte d'Ivoire : de la colonisation à l'indépendance », à la fin de la conférence, un débat éclate entre vous. Certains affirment que : « l'indépendance de la Côte d'Ivoire est le résultat de la lutte menée par Félix Houphouët Boigny ». D'autres soutiennent que : « c'est plutôt grâce à la générosité de la France ».

#### Consignes

- 1- Dis de quoi parle le conférencier ?
- 2- Explique la phrase suivante « l'indépendance de la Côte d'Ivoire est le résultat de la lutte menée par Félix Houphouët Boigny ».
- 3-Penses-tu que la France a joué un rôle dans le processus d'indépendance de la Côte d'Ivoire ?

Justifie ta réponse

▪ **EXERCICES**

✓ **Activités d'application**

**Exercice N°1 :**

Range convenablement dans le tableau ci-dessous les différents facteurs de la décolonisation en Afrique.

La naissance de syndicats - Les travaux forcés - l'attitude des USA et de l'URSS - le mouvement des femmes, l'action de l'Eglise.

**Exercice N°2 :**

**Range dans l'ordre chronologique les événements relatifs à la marche de la Côte d'Ivoire vers l'indépendance.**

Apparemment - abolition du travail forcé - marche des femmes sur Grand -Bassam – désapparemment - loi-cadre - Communauté Franco – Africaine - proclamation de l'indépendance.

**Exercice N°3 :**

Relie chaque événement de l'ensemble A à la date correspondante dans l'ensemble B.

A		B
Le désapparemment	●	● 1960
La Loi-Cadre	●	● 1958
L'indépendance de la Côte d'Ivoire	●	● 1950
La communauté franco -africaine	●	● 1956

## ✓ SITUATIONS D'ÉVALUATION

### **Exercice N°1 :**

Vous et vos amis de classe de 3<sup>e</sup> assistez à un débat sur RTI 1 dont le thème porte sur l'histoire de la Côte d'Ivoire. Le journaliste présentateur cite une déclaration du Président Félix Houphouët Boigny prononcée le 7 août 1960 : « ... tu as souffert plus que tout autre, tu as lutté, mais pas inutilement, puisque la victoire tu la connais aujourd'hui. Mais cette victoire ne nous fera pas oublier nos morts illustres... »

#### **Consignes**

- 1- Dis de quel évènement il s'agit dans la situation.
- 2- Explique le passage suivant du texte : « Tu as souffert...aujourd'hui »)
- 3- Es-tu d'accord avec cette affirmation : « Mais cette victoire...nos morts illustres ». Justifie ta réponse.

### **Exercice N°2 :**

Elèves en classe de 3<sup>ème</sup>, vous êtes invités à assister à une conférence organisée par le club d'Histoire-Géographie sur l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Dans son exposé, le conférencier affirme : « la constitution instaurée en 1958 ne fut pas totalement satisfaisante ». A la fin de la conférence, une discussion éclate entre vous sur les propos du conférencier. Certains pensent que ce projet a permis à la Côte d'Ivoire de faire un pas vers l'indépendance quand d'autres prétendent.

#### **Consignes/questions**

- 1- Dis à quelle réforme fait allusion le conférencier.
- 2- Explique le passage suivant du texte : « la constitution instaurée en 1958 ne fut pas totalement Satisfaisante ».
- 3- Apprécie l'impact de la communauté dans la marche pour l'indépendance en Côte d'Ivoire.

## ▪ DOCUMENTS

### Document 1 : Les partis politiques

Il s'en est passé du temps depuis ce jour d'avril 1946 où le syndicat agricole africain créé sur les brèches ouvertes par la conférence de Brazzaville qui s'est tenue du 30 janvier au 08 février 1944, se muait en PDCI, portant Félix Houphouet-Boigny à sa tête. C'était à l'étoile du sud, piano bar de Treichville. En 1946, le PDCI adhérerait au Rassemblement Démocratique Africain (RDA), jusqu'en devenir la section la plus importante, celle qui permettra au mouvement panafricain d'asseoir son autorité. S'inspirant des méthodes communistes, Houphouet-Boigny transforme le PDCI en parti de masse, et remporte grâce à cela toutes les élections jusqu'à l'indépendance le 07 août 1960. (...)

*Banga Arthur : le PDCI peut-il ramener la coupe ?  
In Jeune Afrique N° 3039 du 07 au 13 avril 2019, p.23*

### Document 2 : La loi-cadre (23 juin 1956)

Proposée par le ministre de la France d'Outre-mer, Gaston Deferre, en collaboration étroite avec Félix Houphouet Boigny, la loi-cadre marque une étape décisive sur la route de l'indépendance.

La loi cadre a institué le collège unique, mettant enfin un terme au difficile et long débat, parfois passionné, qui opposait Métropolitains et Africains engagés pourtant dans un même combat (...)

La loi cadre a institué le suffrage universel (...) Mais la réforme la plus importante que nous attendions depuis dix ans, réforme prévue par la Constitution, le gouvernement actuel a tenu à la réaliser dans l'intérêt de tous ; je veux parler de l'autonomie de gestion (...)

*Source : S/D Jean Noel Loucou ; Mémorial de la Côte d'Ivoire, tome 3, Abidjan, AMI, 1987, p.2.*

### Document 3 : La Communauté

#### TITRE XII – De la communauté

**Article 86** : La transformation du statut d'un Etat membre de la communauté peut être demandé soit par la République, soit par une résolution de l'assemblée législative de l'Etat intéressé, confirmé par un référendum local dont l'organisation et le contrôle sont assurés par les institutions de la Communauté. Les modalités de cette transformation sont déterminées par un accord approuvé par le parlement de la République et l'assemblée législative intéressée. Dans les mêmes conditions, un Etat membre de la Communauté peut devenir indépendant. Il cesse de ce fait d'appartenir à la Communauté.

**Article 87** : Les accords particuliers conclus pour l'application du présent titre sont approuvés par le Parlement de la République et l'assemblée législative intéressée.

Révision constitutionnelle de mai à juin 1960

Il est ajouté à l'article 86 les alinéa 3,4 et 5 ainsi conçu : « un Etat membre de la Communauté peut également par voie d'accord, devenir indépendant sans cesser de ce fait d'appartenir à la Communauté.

Un Etat indépendant non membre de la Communauté peut par voie d'accord, adhérer à la Communauté sans cesser d'être indépendant... »

*Source : Histoire, Décolonisation et problème de l'Afrique indépendante, Paris, Edicef, 1983, p.80*

